

La villa Biasini échappe à la famille de l'architecte

A l'issue d'une surenchère disputée, la propriété de Cimiez a été adjugée 1,1 million d'euros à un homme d'affaires niçois

Hier à l'audience des criées de Nice, la vente de la villa Biasini – la demeure du célèbre architecte éponyme – s'est achevée dans les larmes. L'ultime tentative d'une branche de la famille pour conserver le bien de l'aïeul a échoué.

Celle-ci a longtemps bataillé avant de lâcher prise à 1,1 million d'euros. A ce prix, et à l'extinction du troisième « feu » réglementaire, la propriété a été adjugée à un Niçois de 45 ans, Dominique Diharce. Sauf défaillance de ce patron d'une société médico-sociale, le feuilleton, qui entrerait dans sa onzième année, est définitivement clos.

Dès janvier 1994 s'était ouvert la succession de Sébastien-Marcel Biasini. L'architecte était décédé en 1913, à l'âge de 72 ans. Il avait réalisé à Nice quelques-uns des plus beaux palais de la Belle Epoque, tels que le Regina et l'Alhambra. Il s'était également distingué par un esprit inventif, à l'origine de l'installation d'un tramway électrique le long du boulevard de Cimiez.

Dans la partie haute de cette célèbre voie, Sébastien-Marcel Biasini – surnommé Sa Majesté, en référence aux initiales de son prénom – avait acheté en 1882 une maison de campagne qu'il avait agrandie et embellie.

Un partage judiciaire

C'est le partage de cette demeure de 880 m² et du jardin attenant de 4 230 m² qui, dans les années 1990, a suscité un contentieux entre les six co-indivisaires. Faute d'entente, les descendants ont dû se résoudre à une vente judiciaire. Lors de l'audience du 18 décembre (voir nos éditions



La villa Biasini va être réaménagée au goût du jour par son nouveau propriétaire.

(Photo Philippe Bertini)

du 19 décembre 2003), le bien a été adjugé 790 000 euros à Dominique Diharce. Quelques jours plus tard, cependant, un indivisaire a déposé au greffe du TGI une surenchère de 10 %.

Jeanne Robert, 87 ans, qui occupe une partie de la villa, a ainsi proposé 869 000 euros. Par l'intermédiaire hier de M^{re} Michel Capponi, la retraitée a répliqué aux offres de la concurrence avant de déclarer forfait à 1,1 million d'euros.

Un « réaménagement au goût du jour »

A ce stade – plus conforme, semble-t-il, au marché de l'immobilier dans ce quartier de prestige – M^{re} Patrick Lapière a eu le dernier mot. Son client va acquérir la villa par le biais d'une SCI. Avant de l'habiter, le dirigeant de société « va la réaménager au goût du jour et dans sa dimension actuelle, pour tenir compte du classement du bâtiment et de

son parc ». Hier, une partie de la famille Biasini avait beaucoup de mal à tourner la page. Elle grimaçait alors que l'autre branche, à l'origine de la vente forcée, souriait.

« Nous espérons un million d'euros », précisait M^{re} Adrien Verrier au nom d'une arrière-arrière petite-fille de Sa Majesté. « C'est dire que nous sommes assez satisfaits ».

Jean-Paul FRONZES.

MARS 2004